



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108844

VALABLE JUSQU'AU 21/10/2023

ÉDITÉ LE 24/08/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/01/1990
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES 352912976

Siret : 352 912 976 00045
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 0874257-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 119730342

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 119730342

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : BATIMENT SERVICE ASSISTANCE

75 AVENUE DE BELLAC
MEZIERES SUR ISSOIRE
87330 VAL D'ISSOIRE

Téléphone : 05 55 60 03 84
Portable :

Fax : 05 55 60 05 07

Site Internet : www.bsa87.fr
E-mail : contact@bsa87.fr

Responsabilité légale :
KRUG KEVIN GÉRANT / DESBORDES LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 16 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/08/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.